

## AUDREY-ANN LEPAGE NOMMÉE CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE

**Amos, vendredi 15 septembre 2023 — Le directeur général, monsieur Yannick Roy, annonce la nomination de madame Audrey-Ann Lepage au poste de conseillère pédagogique au Service de l'enseignement et des services complémentaires. Madame Lepage se démarque par l'innovation qu'elle applique dans sa pratique professionnelle et son dévouement dans le développement pédagogique. Son entrée en fonction était le 18 août dernier.**

Madame Lepage a débuté sa carrière au Centre de services scolaire Harricana comme suppléante en enseignement de 2006 à 2011, tout en étant aux études. Elle obtient par la suite ses premiers contrats en enseignement des mathématiques et des sciences pour les groupes en parcours régulier et en adaptation scolaire, et ce, pour l'école secondaire d'Amos, ainsi que celle de Natagan. En 2015, elle devient enseignante ressource pour le secteur de Natagan et obtient officiellement un poste, toujours au niveau des mathématiques et des sciences. Elle est également nommée responsable d'école en 2018, et ce, jusqu'à l'obtention de son nouveau défi en août dernier.

Madame Lepage possède un baccalauréat en enseignement des mathématiques au secondaire, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), obtenu en 2011. Elle complète par la suite le microprogramme en prévention de la violence au secondaire en 2014, toujours avec l'UQAT.

Voici les principaux défis qu'aura à relever madame Lepage à titre de conseillère pédagogique au Service de l'enseignement et des services complémentaires :

- Conseiller le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel, planifier ces programmes et en évaluer les résultats ;
- Analyser et conseiller sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents ;
- Conseiller et soutenir le personnel enseignant à l'élaboration et la mise en place de stratégies d'apprentissage et d'évaluation ;
- Collaborer à l'implantation et à l'interprétation des programmes d'études et de formation ;
- Participer aux communautés d'apprentissage professionnelles ;
- Offrir de la formation et de l'accompagnement ;
- Collaborer avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation.



– 30 –

Renseignements :

Carolyne Bergeron, conseillère en dotation et communication interne  
819 732-6561, poste 2209

Amos  
341, Principale Nord  
Amos (Québec) J9T 2L8  
Téléphone : 819 732-6561  
Télécopieur : 819 732-1623  
www.cssh.gouv.qc.ca